



## **COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS MASCULINES JEUNES**

### **SAISON 2025/2026** **PROCES VERBAL N°40**

Réunion par voie électronique du 21 mai 2026

Président : Mr Thomas NIEMIER

Membres participants : Mrs Thierry BLONDEL – Dominique FONTAINE - Mr Luc DUVAL

#### **INFORMATIONS AUX CLUBS**

Nous rappelons aux clubs que pour toute communication ou demande d'information, ils doivent :

- Soit utiliser l'adresse électronique du district : [district@dfsm.fff.fr](mailto:district@dfsm.fff.fr)
- Soit téléphoner au 0276528172

En aucun cas vous ne devez contacter directement un membre de la commission.

Merci d'indiquer la catégorie et la poule dans lesquelles évolue votre équipe

**Appel des décisions** : Les décisions de la Commission Départementale des Compétitions Masculines Jeunes peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée ceci **Dans un délai de 2 jours** à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée. Dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

Les dates et heures des rencontres sont fixées au calendrier, elles sont **IMPÉRATIVES**.

Aucune dérogation ne saurait être accordée, sauf circonstances exceptionnelles, seule la CDCMJ pourra accorder une dérogation, il sera possible d'avancer les dates des rencontres sur Footclub avec l'accord du club adverse

**Il est demandé aux clubs de répondre le plus rapidement possible aux demandes de modification de matchs sur FOOTCLUB**

**Homologation des rencontres : Article 147, l'homologation des rencontres masculines jeunes est Prononcée par la CDCMJ, cette homologation est de droit le trentième jour à minuit, si aucune Instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date.**

## COUPE DU DFSM U18

5 EME TOUR : matchs joués le 02 et 14 mai 2026

### ½ FINALES : 4 ÉQUIPES QUALIFIÉES

- 1 FC ROUEN 1899 22
- 2 MONT ST AIGNAN FC 21
- 3 F DE LA BOUCLE DE SEINE 21
- 4 FALAISE DU TALOU 21

### TIRAGE AU SORT ½ FINALES COUPE DU DFSM U18

Tirage au sort intégral des ½ finales, matchs programmés **le samedi 06 juin 2026** (matchs pouvant être avancés et joués en semaine avec l'accord des deux clubs).

Le tirage au sort des ½ FINALES se déroulera **le mercredi 27 mai 2026 à YERVILLE au siège du district maritime à 18h30**

**En cas de terrain impraticable la rencontre sera systématiquement inversée.**

## COUPE DU DFSM U15

5 EME TOUR : matchs joués le 02 /06 et 14 mai 2026

**Match n°55624593 : FC OFFRANVILLE (1) / RC DU PORT DU HAVRE (1)**

Dossier en instruction

**Match n°55624594 : GRAND QUEVILLY FC (1) / SC FRILEUSE (1)**

La commission inflige à GRAND QUEVILLY FC une amende de 10€ (pour même personne sur le banc de touche et délégué)

### ½ FINALES : 4 ÉQUIPES QUALIFIÉES

- 1 RC DU PORT DU HAVRE 1 ou FC OFFRANVILLAIS 1  
(Dossier en instance)
- 2 GRAND QUEVILLY FC 1
- 3 SOLIDARITE S GOURNAY EN CAUX 1
- 4 US MESNIL ESNARD FRANQ 2

## **TIRAGE AU SORT ½ FINALE COUPE DU DFSM U15**

Tirage au sort intégral des ½ FINALES, matchs programmés **le samedi 06 juin 2026** (matchs pouvant être avancés et joués en semaine avec l'accord des deux clubs). Le tirage au sort des ½ FINALES se déroulera **le mercredi 27 mai 2026 à YERVILLE au siège du district maritime à 18h30**

## **COUPE DU DISTRICT DE SEINE MARITIME U13**

¼ DE FINALE : matchs joués le 28 mars et 14 mai 2026

### **Plateau n° 4 du 28/03/2026 à PAVILLY**

OL PAVILLAIS (2) / CANTELEU FC (2) / RC NORMAND 2020 (1)

Plateau en retour de la commission des règlements et contentieux, PV annexe N° 12 en date du 15/04/2026 et publié sur le site du DFSM le 20/04/2026.

La commission jugeant en 1ere instance dit le club d'OL PAVILLAIS 2 qualifié pour le prochain tour.

### **Plateau n° 2 du 14/05/2026 à MADRILLET CHATEAU BLANC**

AS MADRILLET CHATEAU BLANC (1) / US LONDINIÈRES (1) / AS MESNIÈRES (1) / AC BRAY EST (1)

Forfait déclaré de l'équipe de AC BRAY EST (1).

La commission inflige une amende de 60€ à AC BRAY EST pour forfait déclaré en application des droits du DFSM.

### **Plateau n° 3 du 14/05/2026 à GRAND QUEVILLY**

GRAND QUEVILLY FC (3) / US LILLEBONNE (1) / ROUEN SAPIN FC (2)

Forfait non déclaré de l'équipe de ROUEN SAPINS (2).

La commission inflige une amende de 90€ à ROUEN SAPINS pour forfait non déclaré en application des droits du DFSM.

½ FINALE : 6 ÉQUIPES QUALIFIÉES

- 1 OL PAVILLAIS (2)
- 2 US EPOUVILLE (1)
- 3 US GODERVILLE (2)
- 4 US LILLEBONNE (1)
- 5 GRPT ST AUBIN VIGOR (1)
- 6 AS MADRILLET CHATEAU BLANC (1)

**TIRAGE AU SORT ½ FINALE COUPE DU DFSM U13**

Tirage au sort intégral des ½ FINALES, Plateaux programmés **le samedi 06 juin 2026**.

Le tirage au sort des ½ FINALES se déroulera **le mercredi 27 mai 2026 à YERVILLE au siège du district maritime à 18h30**

Le Président  
M. Thomas NIEMIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'T. NIEMIER', written over a horizontal line.

Le Secrétaire  
Mr BLONDEL Thierry

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'T. BLONDEL', written over a horizontal line.